



REUNION CCU - COMPTE-RENDU
17 mai 2016 – 19h00
ALSH ARTANNES SUR INDRE

OUVERTURE DE SEANCE

En l'absence de Mme Valérie GUILLERMIC, Vice-présidente Enfance/Jeunesse de la CCVI, excusée, Mme Sabine SITTER, adjointe déléguée à la vie scolaire en Mairie d'Artannes, ouvre la séance et donne la parole à Mme Amélie RANGER, directrice adjointe de l'ALSH.

Rappel de l'ordre du jour

- Bilan année 2015/2016 (périscolaire et petites vacances)
- Présentation « été » 2016
- Présentation « rentrée » 2016

PETITES VACANCES

Les effectifs sont stables, voire un peu au-dessus de la moyenne par rapport aux fréquentations des autres structures du Val de l'Indre (à échelle de population identique).
Les parents sont satisfaits du service proposé et des activités.

PERISCOLAIRES

Il est noté une modification du comportement des enfants, sur le temps périscolaire désormais plus long, souvent calé sur les horaires de facturation.
Globalement sur la semaine, les enfants restent plus longtemps et ce, afin de « consommer » l'heure complète ou l'activité proposée à la suite du goûter.

La mise en place de deux pôles (un accueil maternel sur le site du haut, et un accueil élémentaire sur le site du bas), est très appréciée. Les enfants, ainsi regroupés en fonction de leur âge, sont plus calmes et disposent de repères plus clairs.
Il est également précisé que les enfants goûtent à la cantine, ce qui est mieux.

Le mercredi, les effectifs sont stables.
Il est rappelé que les enfants de Pont de Ruan fréquentent également la structure ce qui représente un effectif un peu plus conséquent (en moyenne 19 enfants en plus).

Les études surveillées sont des lieux où les enfants peuvent faire leur devoir et non une « aide » aux devoirs, ce qui implique que les parents doivent malgré tout, vérifier ce qui aura été fait.

Les horaires différents sur la fin du service suivant les jours de la semaine, soulèvent une interrogation.

- 19h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- 18h30 (mercredi et vacances)

Il est expliqué que cette différence a toujours existé sur la commune.

Dans ce cas, pourquoi ne pas envisager de finir tous les jours à 19h00, plus accessible pour les commerçants ou entrepreneurs ?

La question pourrait se poser à l'inverse, pourquoi ne pas finir à 18h30 comme sur les autres structures, dans la mesure où la distance kilométrique de la commune est réduite par rapport à l'agglomération tourangelle.

La structure de Truyes (par exemple) est plus éloignée et la fin du service est cependant fixée à 18h30.

Malgré la présence d'une dizaine d'enfants entre 18h30 et 19h00, cela représente un coût supplémentaire (masse salariale).

Le fait de fixer à 19h00 chaque jour, la fin du service, obligerait la collectivité à faire un effort d'au moins un équivalent « temps plein » par an. Un coût trop important pour un effectif assez bas.

TEMPS RECREATIF

La question sur le manque de temps récréatif des maternelles en périscolaire, est posée.

Afin de respecter le rythme de l'enfant et de ne pas le perturber dans sa progression de l'après-midi, il a été décidé, *en accord avec l'école maternelle*, que l'enfant sorte au calme à 15h45, aille ensuite au goûter, mange calmement et enfin dispose d'une récréation, sans la présence des élémentaires (à leur tour, en goûter), ce qui génère moins de bruit.

Ce fonctionnement est également appliqué sur les autres ALSH.

ETE – CAMPS – PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Pas de question ni de remarque particulière.

La prochaine réunion CCU est fixée au :

Représentants CCU Artannes sur Indre

	PRESENTS	EXCUSES
M. Bertrand POITOU		
M. DIARD		x
Mme GUILMAIN	x	
Mme Marie Alice ROBIN	x	
Mme Sindy DELPOUVE	x	
Mme Virginie MEYLOUGAN		x
M. Vincent DENIAU	x	
Mme Marine MARCHAIS	x	
Mme Sabine SITTER	x	
Mme Cécile TUSEK		x
Mme Anne Laure SENOCQ	x	
Mme Delphine PIOT		x
Mme Laurence TOUSSAINT	x	
Mme Sophie CHARENTON	x	
Mme Valérie GUILLERMIC		x
Mme Hélène MAURANGES		x
Mme Sarah LEBRERE-CAILLAUD		x
Mme Amélie RANGER	x	
M. Jérémy BOUQUIN	x	